

# Les défis de l'éducation populaire

Luc CARTON

Philosophe, Directeur de recherche à la Fondation Travail-Université, Bruxelles  
Directeur des rencontres

Je tiens à vous remercier d'avoir accepté cette *offre publique de réflexion* en dépit d'une politique d'invitation relativement austère. Je remercie les intervenants de se prêter aux risques de l'interprétation d'un sujet instable. Je remercie également Marie-George Buffet pour la confiance qu'elle nous a accordée pour l'organisation de ces rencontres.

Les raisons qui ont porté ces rencontres prennent naissance dans diverses tensions, contradictions ou paradoxes.

## I. Les paradoxes

### 1. Un héritage fort mais insuffisant

Nous nous situons dans un long héritage dont la vigueur et la vitalité ne font aucun doute. Cet héritage va de Condorcet aux conquêtes du Front populaire, en passant par la Commune de Paris et par la loi de 1971. Cet héritage si fort et si puissant contraste avec la misère relative du sort politique réservé à l'éducation populaire. Parfois même, cette misère relative se traduit, pour certains des acteurs de l'éducation populaire, par le passage à un statut de rentier, plus que d'hériter.

L'éducation populaire est tout à la fois une philosophie de l'histoire, une configuration et un outil. Elle est au carrefour de l'éducation permanente, de l'éducation des adultes, de l'éducation ouvrière, de l'animation socioculturelle et de l'économie sociale. Je vous engage à relire les ouvrages de Jean-Paul Martin sur l'histoire de l'éducation populaire et de Noël Terrot sur l'histoire de l'éducation des adultes en France.

L'éducation populaire est le fruit d'une pluralité d'ascendances, de descendances et d'appartenances. Pourtant, cette pluralité ne suffit pas à en faire un ensemble cohérent, sauf à énoncer le référent démocratique, certes inhérent à la démarche de l'éducation populaire mais encore insuffisant à la définir.

Peut-être est-on plus précis dès lors que l'on énonce que la finalité de l'éducation populaire est que toutes et tous, à égalité, puissent accéder à la connaissance et à la culture. Il faut que tous et toutes, individuellement ou collectivement, puissent s'engager dans la création ou l'interprétation de la connaissance et de la culture. Enfin, il faut que cette émancipation s'investisse dans l'engagement civique, qui permet d'exercer, en profon-

deur, les devoirs qu'ouvrent les droits attachés à la citoyenneté. L'éducation populaire est une démarche et une méthode, inscrite dans une action civile et collective, organisée par et pour les membres d'une association.

## 2. Une volonté d'engagement inassouvie

Depuis quelques années, nous assistons à l'émergence d'un important potentiel de demande d'implication démocratique et d'engagement civique. En témoignent diversement, par exemple, la mobilisation récente et récurrente de jeunes et lycéens, le mouvement de décembre 1995, le mouvement des chômeurs de l'hiver 1997/98, les mouvements pour la régularisation des sans-papiers ou pour le droit au logement. Chacun de ces mouvements appelle des analyses et des interprétations contradictoires et prudentes mais ils ont, me semble-t-il, quelques traits communs. Ils restent très fragiles et peu structurés, éprouvant des difficultés à s'incarner durablement dans des organisations sociales et politiques démocratiques. Ils connaissent également la difficulté de dépasser l'émotion brute et l'expression de la juste indignation pour les transformer en savoir stratégique, en coalition, en travail patient d'émancipation culturelle, en négociations collectives ou en projet politique. A ce sujet, je vous suggère de relire le numéro 29 de la revue *Lignes*, ou l'ouvrage de Le Goff et Caillé, intitulé « *Le tournant de décembre* ».

Mais l'énoncé des faiblesses et des carences de ces mouvements n'est-il pas précisément le cahier des charges de l'éducation populaire ? Il semble que la jonction ne se soit pas faite entre ces mouvements et l'éducation populaire.

## 3. Splendeur des pratiques d'éducation populaire

Ce rendez-vous manqué s'explique aisément. Dans le champ institutionnel de l'éducation populaire, domine un ensemble de pratiques - de travail social, d'animation culturelle, de formation permanente ou de diffusion artistique -, certes légitimes et efficaces, mais largement déconnectées de l'exigence d'éducation populaire : privées d'enracinement en amont, du fait de l'absence de travail des groupes sur eux-mêmes et / ou privées, en aval, de débouché dans l'espace public de la délibération commune.

Par contre, c'est souvent à la marge de ces « volumes d'activités », voire, en certains cas, en dehors du champ institutionnel de l'éducation populaire, qu'émergent désormais des pratiques dont l'exigence s'inscrit pleinement dans un travail collectif d'émancipation culturelle et permettent au désir d'engagement civique de prendre corps. Ces pratiques suscitent l'émerveillement quand la prise de parole et la construction de savoirs de ceux qui sont traditionnellement qualifiés de « sans voix, sans lettre, sans culture » vient démentir la relégation et la stigmatisation de ces groupes. L'importance des enjeux et conflits nouveaux que ces pratiquent contribuent à définir peut être appréhendée comme une invitation pressante à ce que les acteurs de l'éducation populaire se ressaisissent de leur histoire dans un contexte profondément nouveau, et réévaluent leurs pratiques en faisant place aux dimensions culturelles de l'action collective.

#### **4. Segmentation**

Du fait de leur marginalité, la solitude, l'isolement et la segmentation des pratiques que nous qualifions d'éducation populaire semblent témoigner de la faiblesse de leurs assises dans la trame des relations instituées entre associations et collectivités publiques. Pourtant, ces pratiques s'inscrivent dans un mouvement général, observé dans de nombreux pays, tant en Europe que dans les pays du Sud. Le déploiement de l'exigence démocratique à l'initiative des citoyens se retrouve, d'un pays à l'autre, sous des formes similaires, en dépit de contextes politiques et historiques très différents.

La Communauté française de Belgique, par exemple, vient de s'engager dans une démarche fort proche de celles des *Rencontres pour l'avenir de l'éducation populaire*, sur le thème des relations entre culture et citoyenneté. J'espère que se développeront des échanges entre les deux démarches, tant sont cousines leurs options politiques et leurs choix de méthode.

#### **5. Excès de culture**

A mes yeux, ces pratiques et ce mouvement expriment massivement l'existence d'un « excès collectif de culture ». L'insuffisance notoire des droits attachés à la citoyenneté, dans une démocratie décidément encore très capacitaire, laisse si peu de place aux compétences mises en oeuvre par des organisations collectives d'hommes « sans qualité » ou « sans nom ».

Cette insuffisance est principalement caractérisée par la privation organisée de l'information, de la formation, de l'expression, de l'analyse, de la délibération et de l'évaluation des citoyens. Cette privation est organisée tant au niveau des institutions publiques qu'à celui des relations de travail, de consommation ou d'usage.

#### **6. La réhabilitation du conflit**

Face à la volonté d'engagement civique, force est de constater la permanence d'une conception et d'une pratique archaïques, obsolètes et propriétaires de l'exercice du pouvoir dans la démocratie représentative. Tout se passe comme si la culture politique dominante continuait à être fondée sur la réduction ou l'évacuation des conflits et préférerait la recherche obstinée du consensus. Pourtant, le contexte actuel encourage fortement à chercher à redéfinir les débats et les conflits sociaux.

Quand s'efface enfin la morgue du pouvoir et qu'elle cède le pas à un appel public à l'implication individuelle et collective des citoyens, il n'est pas toujours sûr que cela aboutisse. Sans doute, les impostures de la démocratie directe, de l'appel à l'expression brute, ou de la saisie maniaque du sens commun sont-elles si nombreuses que la mobilisation des citoyens se trouve souvent détournée.

#### **7. Le manque de cohérence**

La dynamique de réflexion des acteurs de l'éducation populaire est patente et évidente à tous les niveaux mais n'a jamais été aussi rarement « ensemble », jamais aussi peu unifiée et cohérente. L'ampleur du mouvement d'analyse critique qui traverse l'ensemble des courants et des réseaux de l'éducation populaire semble proportionnelle à la difficulté de faire changer les pratiques, de transformer les institutions et de faire bouger le champ institutionnel. L'éducation populaire semble prisonnière d'une situation schizo-phrénique : le jeu paraît de plus en plus insensé mais il est impossible de s'en départir.

Voilà donc quelques-uns des paradoxes qui nous ont conduits à entamer un long processus d'analyse et de débat sur l'actualité et les enjeux de l'éducation populaire. La nature de certains de ces paradoxes explique pourquoi cette initiative est, à ce stade, une initiative politique et pourquoi elle ne peut se nourrir, dès maintenant, d'une improbable auto-analyse commune. Il nous semble important de vous proposer d'analyser et de débattre de ce qui, autour de nous, dans des processus sociaux et politiques, appelle à développer, à redéployer et à infléchir une *politique d'éducation populaire*.

## II. Les axes de la problématique

Une politique d'éducation populaire peut naître à la croisée du dialogue civil et politique. Elle s'exerce à tous les niveaux du territoire et dans l'ensemble des champs sociaux. La recherche d'une nouvelle politique d'éducation populaire doit être progressive et modeste. Le processus susceptible de conduire sa formulation se construira par un dialogue long, associant collectivités publiques et associations, mouvements locaux et fédérations nationales, artistes et intellectuels, acteurs sociaux et politiques.

Il s'agit d'inviter ces acteurs à analyser et débattre de la nécessité et des modalités d'un approfondissement de la démocratie, tant au plan de la définition des droits qu'au niveau de leur exercice. Trois questions peuvent structurer cette démarche :

- \* Pourquoi et comment l'expression, l'analyse et l'action culturelle propres des groupes exploités, aliénés ou dominés sont-elles appelées à contribuer de manière décisive aux perspectives et démarches de transformation sociale et politique ?
- \* Pourquoi et comment l'action de transformation sociale et politique est-elle amenée à mobiliser le développement des droits et pratiques d'expression, d'analyse et le débat des individus et des groupes, des associations et organisations sociales ?
- \* Quel rôle assigner à une *Politique d'Education Populaire*, entre action publique et action collective ?

La conviction qui nourrit cette démarche est celle d'une nécessaire transition vers une nouvelle étape du déploiement du travail démocratique : confrontée à la complexité inhérente à la mutation du mode de développement, à la mondialisation et à l'extension

des logiques marchandes, la démocratie représentative n'est désormais légitime et efficace qu'à condition de mobiliser activement et explicitement les acteurs dans un travail de délibération, dont le caractère culturel nous paraît essentiel.

Cette acception de la transition démocratique définit tout l'intérêt du paradoxe d'une « politique » de « l'éducation populaire ». Loin de vouloir limiter l'irréductible autonomie des démarches d'action collective qui se développent au nom de l'éducation populaire, il s'agit de chercher à définir, avec ses acteurs, comment reformuler la mission d'intérêt public dans laquelle elles s'inscrivent.

Comment conjuguer le caractère nécessairement normatif de la régulation publique et la visée émancipatrice d'une dynamique d'éducation populaire ?

Ce travail s'inscrit à l'évidence dans les fondements de l'Education Populaire. Il se déploie aujourd'hui dans un ensemble de pratiques, anciennes et nouvelles, d'associations, de groupes, de réseaux et d'organisations sociales qui renouvellent l'exigence démocratique : il ne s'agit plus seulement « d'accompagner la modernisation », d'animer les cités et les quartiers, ni même de « faire accéder le monde populaire à la connaissance et à la culture ».

L'avenir de l'Education Populaire ? Face au mot d'ordre de la compétition et de la méfiance du libéralisme économique, affirmer la confiance, structurer une égale liberté d'expression, d'analyse et de débat des travailleurs, des usagers et des citoyens. Développer les dimensions culturelles de l'action collective, contribuer à la définition d'un espace public de débat sur l'orientation du développement de la société.

Travailleurs, usagers et citoyens détiennent un capital culturel commun qui excède largement ce qu'on les autorise à exprimer, à créer, à analyser ou à délibérer dans de pauvres procédures, héritées de l'Ancien Régime.

Ce qu'on appelle *Crise*, depuis près d'un quart de siècle, paraît engendré par la résistance des hiérarchies à la montée des capacités culturelles des individus et des groupes ; il y aurait donc formation d'un gigantesque surplus de culture ou, si l'on préfère, avec d'un déficit des droits, des procédures et des pratiques sociales et politiques, incapables, à inégalités constantes, de mobiliser la sensibilité, l'intelligence, la connaissance et la culture collectivement disponibles.

Permettre que la démocratie représentative soit habitée par des procédures qui mobilisent rigoureusement, en tous lieux, la capacité et la volonté des individus et des groupes d'exprimer, d'analyser et de délibérer des contradictions dont ils participent.

A la différence des propositions qui fleurissent en matière de démocratie directe, il ne s'agit pas ici de prendre la représentation démocratique à revers par la saisie immédiate de l'opinion, mais de lui conférer les moyens plus exigeants d'une nouvelle légitimité, à la mesure d'une société complexe.

Il s'agit bien d'approfondir l'égalité civique en l'adossant à la définition, à l'agencement et au financement des droits culturels, ou, si l'on préfère, aux dimensions culturelles des droits sociaux et politiques.

Il s'agit aussi d'élargir la citoyenneté à la cidadinité, par l'octroi des droits de vote et d'éligibilité à tous les habitants de la cité, nonobstant leur nationalité.

Il s'agit enfin de désenclaver le politique en proposant les régulations internes et externes qui puissent contribuer à civiliser le marché, à publiciser le civil, à désétatiser le politique.

Paradoxalement, vu son caractère hégémonique et mondial, jamais la légitimité du projet culturel du capitalisme n'a été aussi fragile qu'aujourd'hui : son ordre du jour, par exemple sur la ville, l'école ou l'emploi, est globalement et notoirement insensé.

Composer un autre ordre du jour demande patience et surtout confiance dans le *travail de la culture* des citoyens au travail dans l'entreprise, des citoyens dans l'usage des services, des citoyens dans l'espace civil - politique de la cité.

Ce qu'on appelle la « transition démocratique », à l'endroit des pays d'Europe centrale et orientale comme des pays du Sud, n'est donc pas un concept réservé à l'exportation : la transition démocratique concerne et implique, de l'intérieur, les sociétés « hypermarchandes » du petit quart Nord-Ouest de la planète. Est-on en Démocratie, quand on tolère, depuis près de vingt ans, un volume de sous-emploi, de chômage et de travail en miettes que l'on finit par déclarer naturellement incompressible ? Est-on en Démocratie quand les *lois* de l'intégration mondiale des marchés s'imposent aux États, désormais « sous-traitants » des multinationales ?

L'invention démocratique peut moins que jamais se limiter au seul projet du champ politique ; la requalification du Droit et le redéploiement de l'action publique sont désormais étroitement tributaires de l'invention démocratique dans la société civile, marchande ou non. C'est bien dans les entreprises, les Villes, les syndicats et les associations que se jouent la légitimité et l'efficacité des formes publiques futures de création et d'utilisation du droit.

Face à l'extension des logiques marchandes dans l'ensemble des aspects de la vie quotidienne ; il s'agit de réinscrire l'économie dans l'horizon de la culture et du politique: interroger le sens du travail dans l'emploi salarié, interroger le sens des produits et services, interroger l'ensemble des relations entre économie et société.

L'accélération de la mondialisation des échanges a systématiquement bloqué la recherche de nouvelles conflictualités et de nouveaux compromis au nom d'une théorie générale de « l'ajustement structurel ». Ceci exprime bien l'impasse auquel conduit le monopole libéral sur les théories et les pratiques du développement, du Nord comme du Sud.

Ce qui est donc inédit dans l'inquiétude démocratique d'aujourd'hui, c'est que la mondialisation de la régulation marchande tend à universaliser l'inquiétude quant à la définition du mode de développement.

La recherche d'une régulation démocratique de l'accumulation et de la répartition à l'échelle mondiale soulève nécessairement la question de la signification et de l'articulation des rapports sociaux de production et de consommation

Ce qui avait été évacué par le compromis socio-économique d'après guerre, l'enjeu culturel du capitalisme, revient en force et remonte massivement du Sud vers le Nord.

Pour redonner sens et vigueur aux arbitrages socio-économiques, il faut restaurer la culture - au sens large - comme enjeu de luttes, non pas à l'écart, mais au centre de la régulation socio-économique et politique.

C'est l'enjeu d'une redéfinition d'une *Politique d'Education Populaire*.

\* \* \*